

Règlement de consultation

Prestation de traiteur dans le cadre de la conférence Novatech (3 au 7 juillet 2023 à Lyon)

Nom de l'organisme acheteur :

GRAIE - Groupe de Recherche, Animation technique et information sur l'eau

A l'attention de :

Elodie BRELOT, Directrice

Adresse :

Campus Lyon Tech La Doua - bâtiment CEI - Insavalor – 66 bd Niels Bohr - CS 52132
69 603 Villeurbanne cedex

Personne à contacter : Jennifer BRAHIMI - 04 72 43 83 68 / asso@graie.org

Adresse internet du pouvoir adjudicateur :

www.graie.org

Objet du marché :

Prestation traiteur dans le cadre de la conférence internationale Novatech - 3 au 7 juillet 2023 à Lyon

Forme du marché :

Marché à procédure adaptée - Recours à la négociation pour 3 prestataires maximum

Prestation divisée en lots :

Lot 1 : Lundi 3 Juillet, avec Pause-café simple et Déjeuner

Lot 2 : Mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 juillet : Pauses, déjeuners debout

Lot 3 : 2 cocktails de fin d'après-midi (Cocktail de bienvenue et « Wine and cheese »)



Lieu d'exécution des travaux, de livraison fournitures ou de prestation des services :

ISARA Lyon 23, rue Jean Baldassini 69007 LYON

Caractéristiques générales principales :

Le Graie organise la conférence internationale Novatech du 3 au 6 juillet 2023 à l'ISARA Lyon. Il s'agit d'une conférence de référence pour promouvoir des solutions innovantes en faveur d'une gestion intégrée des eaux pluviales. Site internet de la conférence : <https://www.novatech2023.org/fr>

Dans ce cadre, sont accueillis 300 à 360 participants, scientifiques et techniciens, originaires de France, d'Europe et du monde dont il convient d'assurer, chaque jour, un service de restauration. Il est important de noter que les congressistes participent à Novatech entre 3 et 5 jours et nous sommes soucieux qu'ils n'aient pas l'impression de manger la même chose chaque jour.

Deux espaces de l'ISARA seront dédiés au service de restauration debout sur deux niveaux différents. Les prestations attendues sont de plusieurs types : cocktail (temps conviviaux), pause-café simples, pause-café petit déjeuner et déjeuner.

La prestation comprend :

- la préparation (confection des menus, conditionnement), le transport, la livraison des produits, la gestion des mets non-consommés et l'évacuation des déchets,
- la fourniture du matériel, la mise en place de la réception sur le site, la décoration des buffets, le rangement et la remise en état à l'issue de la réception
- le service lors de la réception,
- le tout dans le respect des principes d'un évènement responsable.

La prestation est divisée en 3 lots :

Lot N° 1 : Lundi 3 Juillet, avec Pause-café et Déjeuner

Lot N° 2 : Mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 juillet : Pauses, déjeuners debout

Lot N° 3 : 2 cocktails de fin d'après-midi (Cocktail de bienvenue et « Wine and cheese »)

Date limite de réception des offres :

Lundi 20 mars 2023 à 20h00

Modalités d'envoi des offres :

Envoyer les offres par courriel à l'adresse suivante : asso@graie.org

Délai minimum de validité des offres :

60 jours à compter de la date limite de réception des offres

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- **Expérience du candidat** (références avec liste des événements de plus de 200 personnes réalisés dans les 3 dernières années, labels qualité...) : **10%**
- **Qualité technique de l'offre : 70%**
 - Organisation de la prestation : 20%
 - Diversité et originalité des buffets proposés : 20%
 - Qualité des denrées alimentaire (utilisation de produits frais et de saison, la provenance) : 15%
 - Moyens humains (qualification et nombre) et matériels mis à disposition (la vaisselle, appareils chauffants...) : 15 %
- **Prix : 20 %**

Phases de sélection

| 2023 | Actions | A compléter |
|-------------------------|---|--|
| 3 MARS 2023 | AVIS PUBLICATION DU MARCHÉ | Déposé sur BOAMP par le GRAIE |
| 20 MARS 2023 | FIN RECEPTION DES OFFRES | Tableau réception des offres réalisé par le GRAIE (avec date et heure et modalités d'envoi de la proposition) |
| 28 MARS 2023 | INFORMATION IMMEDIATE DES CANDIDATS EVINCES | Courrier du GRAIE adressé au candidat avec indication des motifs de leur éviction |
| 29 MARS 2023 | PHASE DE NEGOCIATION | Courrier du GRAIE invitant (au maximum) les 3 porteurs des propositions les plus pertinentes à négocier |
| 30 MARS AU 7 AVRIL 2023 | PHASE DE NEGOCIATION | <ul style="list-style-type: none"> - Echanges/ critères de sélection (expériences, qualité technique, prix) - Test des propositions de menus |
| 18 AVRIL 2023 | NOTIFICATION DES REFUS | Courrier du GRAIE adressé aux candidats avec indication des motifs de refus |
| 24 AVRIL 2023 | NOTIFICATION DU MARCHÉ | <ul style="list-style-type: none"> - Bon de commande - Signature par le prestataire du mémoire technique - Signature de l'acte d'engagement |